



Palézieux, le 5 février 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 4 (extrait)
Présidence : M. Dovat, Municipal
Séance ouverte à : 18.30 h.
Municipalité présente : MM. Taillens, Syndic et Dind, Municipal, excusés.

Lors de sa séance du 28 janvier 2008, la Municipalité a décidé :

Sentences	de délivrer les sentences 95/07 et 96/07 de Fr. 60.- chacune pour infraction au parcage.
Association VOG	de déléguer MM. Bays et Jordil, Municipaux, à une séance concernant la mise en circulation de la fiche « demande de raccordement ».
Taxomex SA	de se renseigner auprès des communes voisines sur la possibilité d'un achat groupé pour un info radar mobile.
Vergeot Tatiana	de louer la salle polyvalente le 20 septembre 2008 pour un thé de mariage.
Lè Maientzettè	de louer la salle communale de la Gare les samedis 8, 15, 22 mars et le 5 avril 2008 pour des répétitions ainsi que la salle du Village le 24 juin 2008.
Cercle laitier	de louer l'ancienne grande salle le 8 février 2008 pour leur assemblée. La Municipalité décide également d'offrir le vin d'honneur pour l'apéro.
Fanfare du cercle d'Oron	de préavis favorablement sur la location de la salle polyvalente à fin 2008 pour l'organisation d'une soirée.
Protection civile	de mettre le battoir à disposition de l'ORPCi le 31 mars 2008 pour l'organisation d'un service d'élimination des masques de protection MP67/71.
Rte de la Gare	de demander au Service des routes (M. Grept) l'organisation d'un comptage des véhicules à la hauteur du pilier public et devant les bâtiments du Verger I et II.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Rte de la Gare - CFF

de relancer les CFF pour fixer une séance concernant la pose du futur Zebralux sur le passage protégé qui sera aménagé entre le B+R et le parc communal.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 20.00 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Taillens

Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz

